



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020

place

plateforme
de coopération
pour l'emploi culturel



DISPOSITIF PLACE - ATELIERS DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES APPEL A CONSULTATION

1. Présentation de l'iddac

L'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (iddac), association à but non lucratif régie par la loi 1901, a pour objectif, sous l'égide du Département de la Gironde, de contribuer au développement de l'activité culturelle et artistique au plan départemental, en tenant compte de ses disparités. Son action porte sur le spectacle vivant et plus généralement sur l'ensemble du champ artistique et culturel. Les principes d'intervention se définissent dans le cadre de partenariats conclus avec les équipes artistiques, les structures culturelles girondines et les collectivités. Le projet de l'Institut fédère ainsi les énergies au bénéfice de l'aménagement du territoire, d'un soutien approfondi et partagé à la création et la diffusion artistique et d'actions construites en commun dans le domaine de la médiation culturelle.

L'iddac a pour missions de :

- Favoriser la création et la diffusion artistique et culturelle, promouvoir les initiatives des acteurs culturels girondins dans un souci de mise en réseau et de mutualisation des moyens ;
- Participer à l'éveil et à l'éducation artistique de tous les publics et plus particulièrement des publics situés en marge de la vie culturelle et les inciter à la pratique culturelle ;
- Aider les acteurs culturels dans la réalisation de leurs projets dans un souci de proximité en proposant des ressources et services (formations, outils documentaires et de partage de l'information, aide technique)

Plus d'informations sont à retrouver dans la [plaquette de présentation de l'agence disponible via ce lien](#) ainsi que dans son panorama d'activité 2017-2018 [disponible ici](#).

2. Présentation du dispositif PLACE

PLACE, (pour PLAtforme de Coopération pour l'Emploi culturel) a pour objectif de soutenir l'emploi culturel en accompagnant les professionnels du secteur de la culture et de la création exposés à la précarité. Ce dispositif, initié et animé par le Département de la Gironde en lien avec le Pôle emploi, est inscrit dans le Pacte Territorial d'Insertion 2014-2018 et bénéficie du soutien du Fonds Social Européen.

PLACE s'inscrit dans la continuité des actions développées par le Département de la Gironde depuis 2006 et s'adresse aux professionnels de l'art et de la culture (arts plastiques, musiques actuelles, spectacle vivant, audiovisuel, etc.) demandeurs d'emploi, ayant des difficultés d'accès à l'emploi et à l'activité durable, et souvent en situation de pluri / multiactivités. Son but est d'agir sur les parcours individuels, sécurisant les situations tout en s'appuyant sur les ressources du milieu professionnel.

Le dispositif en est à sa seconde version : il se déploie de septembre 2018 à décembre 2020 pour accompagner près de 120 participants. Les inscriptions se font en ligne sur [le site du Département de la Gironde](#).

Mobilisant les politiques départementales en faveur de l'insertion, de l'économie sociale et solidaire et de la dynamique associative, le dispositif PLACE réunit tout un ensemble d'acteurs mobilisés en faveur de l'emploi culturel (Pôle emploi Spectacle, associations, entreprises...).

Dans ce dispositif, l'iddac est l'animateur du Pôle d'accompagnement professionnel référent de l'action pour le parcours professionnel des participants. Composé d'une dizaine de structures ressources, ce Pôle s'appuie sur un réseau transdisciplinaire de professionnels du secteur à une échelle départementale et interdépartementale. Sont mis en œuvre des outils de professionnalisation comme une newsletter d'opportunité bimensuelle, des tutorats et des ateliers de développement de compétences.

Ces ateliers sont mis en place afin d'accompagner, sur des thématiques précises, les participants au dispositif dans la réalisation et la consolidation de leurs démarches et projets professionnels.

3. Objectif de la consultation

L'objet de la consultation porte sur la mise en place d'ateliers de développement de compétences, au sens suivant défini par le Fonds Social Européen : « *Les formations relevant de cette catégorie s'adressent à un public de personnes déjà opérationnelles dans leur activité professionnelle occupée ou recherchée, mais qui désirent approfondir leurs compétences ou acquérir des compétences supplémentaires* » (PO national FSE et PO national IEJ - 100 Questions/réponses sur le suivi des indicateurs – Mars 2016)

Ces temps de développement de compétences sont à destination des participants de PLACE, issus des disciplines suivantes : arts plastiques, arts visuels, audiovisuel, spectacle vivant (arts de la rue, danse, théâtre), musiques actuelles ou encore ingénierie culturelle. En tout, ce sont 120 participants PLACE, répartis en six sessions (comme indiqué dans le calendrier fourni ci-dessous) qui participeront à ces ateliers de formations collectives.

Pensés comme des temps favorisant à la fois l'acquisition et l'échange de compétences tout en accordant une place centrale à la mise en situation professionnelle, ces ateliers sur des temps courts (allant de ½ journée à 3 jours) viseront à accompagner les participants dans la professionnalisation de leurs démarches et de leurs projets.

Ces temps d'ateliers de développement de compétences se dérouleront en groupe restreint (de 8 à 15 participants) et serviront ainsi à l'échange de savoirs et de compétences en lien avec les besoins des participants. En leur apportant / transférant des outils opérationnels et un regard concret sur leurs situations, ces ateliers doivent concilier des apports théoriques et des temps pratiques.

4. Les attendus pédagogiques

Organisés dans cadre du dispositif PLACE, ces ateliers de développement de compétences se déclineront de la manière suivante. Chaque atelier sera pédagogiquement autonome vis-à-vis des autres.

- **Lot #1 : Statut administratif et situation juridique dans un contexte de pluriactivité**

Contenus et objectifs

Dans un contexte où se multiplie le phénomène de pluriactivité pour les artistes et les créatifs, l'atelier aura pour but de donner aux participants les capacités et des outils pour mettre au clair leur situation administrative, afin de pouvoir développer des activités rémunératrices dans un cadre légal et optimisé. Si l'atelier peut apporter des réponses aux problématiques des participants, l'atelier n'est pas un entretien-conseil et l'intervenant ne se place pas en situation de conseiller administratif ou juridique.

Pour cela, l'intervenant s'appuiera sur :

- Une éventuelle mise à niveau des connaissances des participants (statut d'artiste-auteur, présentation de la Maison des Artistes ou de l'AGESSA, système de déclaration de revenus, etc.)
- La présentation d'exemples / d'études de cas de situations administratives pertinentes et adaptées aux participants ;
- Des contenus et des outils mis à disposition des participants, pouvant par la suite être partagé en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants ;
- Des temps d'échanges en collectif et en individuel.

Attentes

- Un intervenant professionnel qui soit au clair sur la pluralité et la complexité des situations administratives présentes dans les filières artistique et culturelle ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (interlocuteur administratif ou juridique, contenu, événement, etc.) par le participant pour faciliter ses démarches ;
- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée sur le territoire aux acteurs artistiques et culturels (ateliers juridiques de Pôle Emploi ou de l'AFDAS, ateliers de la Fabrique Pola, permanences de l'agence ALCA ou de l'Agence Culturelle Départementale Dordogne-Périgord, etc.)

Durée

2 jours (espacés d'au moins une semaine) répartis comme suit :

- Une journée collective permettant une sécurisation des participants sur les notions clés (temps collectif) ;
- Un temps d'entretien individuel avec chaque participant pour aborder des problématiques administratives concrètes (45 min / participant)
Ces temps de rdv pourront éventuellement se faire avec plusieurs participants partageant des problématiques similaires

Nombre de participants

8 à 10

Horaires et lieux

1^{er} jour : 9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

2nd jour : Plage horaire de 9h00-13h00 / 14h00-18h00 à ajuster en fonction du nombre d'inscrits aux rdv individuels

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

• **Lot #2 : Gestion budgétaire**

Contenus et objectifs

L'atelier « Gestion budgétaire » aura pour but de donner les capacités aux participants de mettre au clair leur situation budgétaire grâce à la présentation et l'appropriation d'outils, afin de pouvoir développer des activités rémunératrices structurées.

Pour cela, l'intervenant s'appuiera sur :

- Les outils budgétaires que pourront apporter les participants ;
- La présentation d'outils de suivi budgétaires (avant tout de projet, éventuellement analytiques) pertinents et adaptés aux participants ;
- Des contenus et des outils mis à disposition des participants, pouvant par la suite être partagé en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants ;
- Des temps de travail en collectif et en individuel, oraux ou écrits, sur les outils budgétaires de chacun ;

Attentes

- Un intervenant professionnel qui soit au clair sur les spécificités des modèles de gestion budgétaire et de développement économique dans les arts et la culture ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (événement, acteur, contenu, etc.) par le participant pour faciliter ses démarches ;
- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée sur le territoire aux acteurs artistiques et culturels (Dispositifs Locaux d'Accompagnement, ateliers budgétaires de Pôle Emploi, etc.)

Durée

2 jours (espacés d'au moins une semaine) en collectif

Nombre de participants

8 à 10

Horaires et lieux

9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

• **Lot #3 : Travailler sa stratégie de communication écrite et orale**

Contenus et objectifs

En prenant en compte la pluralité des modes de communication actuels (traditionnels et numériques, écrits et oraux) et les spécificités de la communication dans le secteur des arts et de la culture, cet atelier aura pour but de mettre les participants en capacité de :

- Prendre conscience des enjeux liés à la communication de son travail ;
- Prendre conscience de l'image et du message renvoyés par leur communication ;
- Poser les bases d'une stratégie de communication ;
- La tester à travers des exercices écrits (élaboration d'un flyer, d'une page Fb, etc.) et oraux (présentation de soi, pitch de son projet, etc.)

Pour cela, l'intervenant s'appuiera sur :

- Une éventuelle mise à niveau des connaissances des participants sur les fondamentaux de la communication (définition d'un objet, d'un public ou encore de canaux de transmission)
- La présentation d'exemples de communication existants / d'études de cas (stratégies et supports) pertinents et adaptés aux participants ;
- Des temps de travail en collectif et en individuel sur la définition de stratégie de communication de chaque participant ;
- Des temps d'exercices oraux (sous forme de pitch ou autres)
- Des contenus et des outils mis à disposition des participants, pouvant par la suite être partagé en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants ;
- Si besoin un accompagnement dans la construction d'un outil de communication ciblé et concret (book, flyer, page Facebook, etc.) en se basant sur les projets en cours des participants.

Attentes

- Un intervenant professionnel qui soit au clair sur les spécificités des modes de communication dans les arts et la culture ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (événement, acteur, contenu, etc.) par le participant pour faciliter ses démarches ;
- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée sur le territoire aux acteurs artistiques et culturels (atelier « Pitch » du Rocher de Palmer, etc.)

Durée

3 jours (espacés chacun d'au moins une semaine) en collectif pour permettre la mise en pratique (définition voire conception d'outils)

Nombre de participants

8 à 10

Horaires et lieux

9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

• **Lot #4 : Identifier sa chaîne de valeurs**

Contenus et objectifs

En prenant pour point de départ un cadre de réflexion lié aux enjeux de l'entrepreneuriat culturel, cet atelier abordera la question de la chaîne de valeurs globale du participant et de sa démarche professionnelle. Pour cela, l'intervenant pourra aborder les notions de valeurs humaines, sociales, environnementales et économiques qui sous-tendent les démarches et projets professionnels développés dans le champ des arts et de la culture. Dans cette perspective, l'intervenant abordera en premier lieu les valeurs non monétaires pour développer dans un second temps la question des ressources financières. Si l'atelier peut donc apporter des pistes aux problématiques économiques des participants, l'intervenant ne se place pas en situation de conseiller économique ou financier.

Pour cela, l'intervenant s'appuiera :

- Sur la présentation des différentes ressources financières et non-financières d'une carrière et/ou d'un projet ;
- Des temps de travail en collectif ou en individuel sur l'identification de leurs ressources et de celles qu'ils pourraient mobiliser (cartographie de chaîne de valeurs) ;

- Des contenus et des outils mis à disposition des participants, pouvant par la suite être partagé en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants ;

Attentes

- Un intervenant professionnel qui soit au clair sur la chaîne de valeurs d'une démarche et d'un projet ;
- Un intervenant en mesure de présenter des exemples concrets et adaptés pouvant nourrir la réflexion des participants ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (événement, acteur, contenu, etc.) par le participant pour faciliter ses démarches ;
- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée sur le territoire aux acteurs artistiques et culturels (modules sur le mécénat culturel, rencontres de filière sur les modèles économiques)

Durée

2 jours (espacés chacun d'au moins une semaine) en collectif pour permettre la mise en pratique

Nombre de participants

8 à 10

Horaires et lieux

9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

• **Lot #5 : Panorama des réseaux artistiques et culturels**

Contenus et objectifs

Cet atelier donnera à voir et à comprendre, sur des échelles multiples allant du local à l'international, les réseaux disciplinaires (arts plastiques, théâtre, danse, musique, audiovisuel ou encore écrit) dans lesquels peuvent s'insérer les participants et y trouver des opportunités professionnelles. Au-delà de ces apports théoriques, l'atelier apportera des outils aux participants pour favoriser les mises en relation, entretenir ses réseaux et les transformer en ressources mobilisables.

Pour cibler au mieux les réseaux de chaque filière et donner à voir aux participants des différents secteurs des réseaux lui étant proches, trois ateliers seront proposés :

- Atelier « Réseaux Arts plastiques »
- Atelier « Réseau Spectacle vivant »
- Atelier « Réseaux audiovisuels, écrits et numérique »

Pour cela, l'intervenant s'appuiera :

- Sur la présentation sommaire ou détaillée (en fonction des profils des participants présents lors de l'atelier) des réseaux artistiques et culturels de chaque filière nommée ci-dessus ;
- Des ressources, des contenus voire des outils mis à disposition des participants, pouvant par la suite être partagé en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants ; ainsi que des techniques concrètes pouvant passer par des ateliers de mise en situation ou l'évocation de plusieurs cas pratiques correspondant au fonctionnement des réseaux artistiques et culturels. Le développement de ces techniques pourra être approfondi par les candidats dans le cadre du tutorat de PLACE (cf. [plaquette descriptive du dispositif](#)).

Attentes

- Un intervenant professionnel qui ait une bonne connaissance des réseaux artistiques et culturels des filières représentées par les participants du dispositif à savoir : arts plastiques, spectacles vivants (théâtre, danse, arts de la rue), musiques (actuelles et anciennes), audiovisuel, écrit/édition, numérique, ingénierie culturelle ;
- Un intervenant qui soit en mesure de cibler les réseaux en mesure de correspondre aux profils et aux attentes des participants ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (événement, acteur, contenu, etc.) par le participant pour faciliter ses démarches ;
- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée sur le territoire aux acteurs artistiques et culturels (atelier « Réseaux » de Pôle Emploi, rencontres organisées par les filières, etc.)

Durée

½ journée par atelier

Nombre de participants

12 à 15

Nombre d'ateliers prévus

Chaque atelier s'adressera aux participants de deux sessions du dispositif distinctes et se suivant (Session 1 & 2 ; Session 3 & 4 ; Session 5 & 6)

Horaires et lieux

9h00 – 13h00 ou 14h00 – 18h30

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

• **Lot #6 : Organiser et gérer son activité professionnelle**

Contenus et objectifs

A partir d'une présentation d'outils d'organisation et de gestion de démarches et projets professionnels (retroplanning, rappels, liste des contacts, diagramme de Gantt, etc.), l'atelier cherchera à accompagner le participant dans une gestion « maitrisée » de son activité, que ce soit au quotidien ou à l'occasion de moments particuliers dans une carrière artistique :

- Rendez-vous professionnel (éditeurs, galeriste, label, pair, etc.) ;
- Réponses à des appels à projet (et le lien avec les institutions)
- Préparation d'événements artistiques (concert, spectacle ou exposition, etc.)
- Pics d'activités.

Pour cela, l'intervenant s'appuiera sur :

- La présentation et le transfert d'outils de gestion d'activité ;
- Des exercices et mises en situation professionnelles ;
- Des ressources mises à disposition des participants, (pouvant par la suite être partagées en ligne sur un espace sécurisé dédié aux participants).

Attentes

- Un intervenant professionnel qui ait une bonne connaissance du milieu artistique et culturel et des différentes conditions de travail (en particulier les situations de pluriactivité) ;
- Un intervenant en capacité d'écoute qui s'appuiera sur les expériences et témoignages des participants à l'atelier ;
- Un intervenant en mesure d'indiquer des ressources mobilisables (outils) par le participant pour faciliter ses démarches ;

- L'intervenant à cet atelier de professionnalisation veillera à tenir compte de l'offre existante déjà proposée dans le dispositif PLACE (lien avec le Coordonnateur de Parcours et le Pôle d'Accompagnement Social) et sur le territoire (Maison de l'Emploi de Bordeaux, GRETA, etc.)

Durée

1 journée

Nombre de participants

8 à 10

Horaires et lieux

9h00 – 12h30 / 14h00 – 17h30

A l'iddac (Bordeaux) ou à la Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (Bordeaux)

5. Calendrier des ateliers de développement de compétences PLACE

Ce calendrier est prévisionnel et peut être soumis à modification en cours de marché :

- Ateliers de la session 1 : janvier et février 2019
- Ateliers de la session 2 : avril et mai 2019
- Ateliers de la session 3 : juin et juillet 2019
- Ateliers de la session 4 : septembre et octobre 2019
- Ateliers de la session 5 : novembre et décembre 2019
- Ateliers de la session 6 : janvier et février 2020

6. Présentation de la réponse à l'appel à consultation

Les ateliers de développement de compétences sont indépendants les uns des autres : la réponse pourra donc porter sur un ou plusieurs ateliers.

Les candidatures groupées sont acceptées : cependant, si plusieurs prestataires sont mobilisés, l'iddac ne contractualisera qu'avec un seul mandataire.

Tout candidat devra présenter une proposition intégrant les contenus suivants :

- **Une note technique** détaillant le contenu, les outils et la méthode pédagogique relatifs aux thématiques spécifiées dans « Les attendus de la consultation » ;
- **Une note financière** détaillée (précisant le régime de TVA) ;
- **Un planning précis ;**
- **Le CV** du ou des intervenant.e.s ;
- Une sélection de **références significatives.**

7. Modalités de réponse

Les candidats devront transmettre leur dossier de réponse **le 22 octobre 2018 au plus tard** à 18h00, soit par voie postale sous pli cacheté à l'adresse suivante :

iddac

Modules de formation interne

59, rue d'Eysines

33 492 LE BOUSCAT Cedex

Soit par voie électronique, sous la forme d'un seul document sous format PDF daté, signé et éventuellement scanné à l'adresse suivante :

gwenael.prudhomme@iddac.net

Les participants à l'appel à consultation seront informés des propositions retenues à partir de la semaine du 12 novembre 2018.

8. Modalités de jugement des offres

40% prix de la prestation

30% qualité de la réponse

30% qualité du ou des intervenants

Après un premier examen des offres, l'iddac pourra engager des négociations avec le ou les candidats ayant présenté l'offre la plus intéressante.

A l'issue de ces dernières, après confirmation par chaque candidat rencontré des modifications éventuelles de son offre, l'iddac choisira l'offre la plus avantageuse selon le/les critère(s) pondéré(s) défini(s) précédemment.

9. Publication

La présente consultation est disponible sur le site de l'iddac et peut être transmise sur support papier, par voie postale, ou par mail après une demande adressée à :

iddac

59, rue d'Eysines

33 492 LE BOUSCAT Cedex

Ou

gwenael.prudhomme@iddac.net

10. Contact

Pour toute demande d'information, vous pouvez vous adresser à l'iddac au contact suivant :

Gwenael Prud'homme

Responsable Emploi, Economie de la culture et Formation / Ressources

gwenael.prudhomme@iddac.net et 05 56 17 36 45